

LUNDI

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (8, 1-11).

Jésus s'était rendu au mont des Oliviers; de bon matin, il retourna au temple de Jérusalem. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en train de commettre l'adultère. Ils la font avancer, et disent à Jésus: «Maître, cette femme a été prise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu?» Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il traçait des traits sur le sol. Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit: «Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre.» Et il se baissa de nouveau pour tracer des traits sur le sol. Quant à eux, sur cette réponse, ils s'en allèrent l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme en face de lui. Il se redressa et lui demanda: «Femme, où sont-ils donc? Alors, personne ne t'a condamnée?» Elle répondit: «Personne, Seigneur.» Et Jésus lui dit: «Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pêche plus.»

Acclamons la Parole de Dieu

Commentaire

Nous assistons à l'essai d'un double coup : derrière le procès de la femme adultère, se cache un autre procès, celui de Jésus. On veut le mettre en difficulté, pour le prendre en défaut et le condamner lui aussi. Les procès de la femme et de Jésus sont annulés, mais les accusateurs vont se mettre eux-mêmes en procès face à la loi de Moïse.

Jésus va ramener chacune des personnes de la foule, à se regarder elle-même, « Que celui qui n'a jamais péché ... » Et l'évangile nous dit « ils s'en allaient un par un, en commençant par les plus âgés ». Les plus âgés sont sensés être les plus sages ; mais ils sont aussi ceux qui ont le plus vécu et donc ceux qui ont commis le plus de fautes ! Ils reconnaissent alors leur culpabilité en quittant la scène. Jésus prononce une sentence de miséricorde.

Et nous, comment nous comportons nous devant les péchés des autres ? Les limites des autres ? Les condamnons-nous, parce que nous ne tolérons pas ce qu'ils ont fait ou simplement ce qu'ils sont ?

Remarquons bien l'attitude de Jésus avec la femme adultère, non seulement il la sauve des jugements d'autrui et de la mort suite à ses jugements, mais il la relève, lui offre un nouveau chemin de vie en lui disant : « Va et ne pêche plus ! »

Ce « va et ne pêche plus » signifie : « Va, Dieu t'a sauvé, désormais sois en relation avec Lui, ne l'oublie plus, et ne désespère plus, sache qu'il sera toujours avec toi, même au cœur de ton péché le plus sombre. » Le péché ce n'est pas ne pas respecter scrupuleusement la Loi, c'est ne pas être en relation avec Dieu.

Profitons de ce temps de carême qui nous reste, pour mettre fin à ces attitudes de jugements sur les autres, et pourquoi pas pour réparer le mal causé et vivre une vraie réconciliation avec les personnes concernées.

Le chemin de vie est offert à tout le monde, mais voulons nous le prendre?

Bonne journée et vivez dès maintenant dans la joie du salut de Dieu